ASSOCIATION SYNDICALE DES COPROPRIETAIRES DES LOTISSEMENTS DES CHARBONS BLANCS

ORMES le 30 janvier 2016

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JANVIER 2016 à 18h30

Les propriétaires des lots constituant le lotissement des "CHARBONS BLANCS" à ORMES se sont réunis en assemblée générale, salle François RABELAIS à ORMES, sur convocation faite à chacun par distribution en boîte aux lettres, à l'initiative du bureau de l'association syndicale des lotissements des "CHARBONS BLANCS".

Sont présent :

- pour l'**ASCPLCB :**
  - Eric VOISIN, préside l'assemblée générale
  - Jean Pierre GUILLOT, Secrétaire
  - Maurice LITIERE, Trésorier
- pour l'**ASCPCB :** Jean Paul TONNIEAU, Président
- pour l'**ASCPHO :** Philippe MOREAU, Président
- pour l'**ASCPM :** Philippe VOIDEY, Président absent excusé représenté par Eric VOISIN
- pour l'**ASCPCC et** l'**ASCPHC :** Eric VOISIN, Président
- Pour la mairie d'Ormes :
  - Alain TOUCHARD, Maire
  - Bruno SOLON, Directeur Général des Services
  - Didier BELEN, Directeur des Services Techniques
  - Laurent FRICHET et Michael ROBIN, Police municipale

La feuille de présence, permet de constater que 41 associés sont présents ou représentés.

Sont présents pour l'A.S.C.P.C.B. Mesdames / Messieurs : BLAIN, BOYER, CARROUE, CHAMPY, Commune d'Ormes, DAHIEZ, DESPORT, FILLON, GUILLOT, LEMOING, MERCIER, PIEDALLU, PRAT, RONDEAU, SAUVAGE, SCHMIT, SOULAS, TONNIEAU, VALADARES, VASSE, WAXIN.

Sont présents pour l'A.S.C.P.H.O. Mesdames / Messieurs : BRAZILLER, COURATIER / DURAND, DOUCET, MOREAU, RIDOUX, VEILLE.

Sont présents pour l'A.S.C.P.M. Mesdames / Messieurs : BOSSE, VOIDEY.

Sont présents pour l'A.S.C.P.C.C. Mesdames / Messieurs : BERTRAND, CASGRENS, DESPRES, DUBAS, GARIPOVA / RAKHMATULLIN, GUILLOU, IMBERT, NEUVEU / GEFFRAUD, PASQUIER, RICHER, SOURIOU, VOISIN.

Est présent pour l'A.S.C.P.H.C. Madame / Monsieur :

Soit un total de 224 associés absents.

En conséquence le Président passe directement à l'Assemblée Générale extraordinaire et peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan moral et financier 2016.
- Présentation et mise aux voix du budget prévisionnel 2016.
- Pour chaque association de copropriétaires suivante ; ASCLCB, ASCPHO, ASCPM, ASCPCC et ASCPHC :
  - Appel aux candidatures et mise aux voix des membres du bureau de l'association syndicale.
  - Adhésion de l'association syndicale à l'ASCPLCB.
- Fréquence des réunions de bureau.
- Projets d'animations.
- Questions diverses.

Le Président présente les vœux de l'association aux représentants de la commune et à l'assemblée des copropriétaires et les remercie d'être venus.

BILAN MORAL :

* <u>But de l'association depuis que la commune a repris la gestion de la télédistribution :</u>

- Etre le lien entre la population des lotissements des Charbons Blancs et la municipalité.
- Permettre à chacun de transmettre ses remarques (réunions de bureau mensuelles de l'association).

* <u>Télédistribution</u> :

- Gérée par la mairie depuis le 1er janvier 2000. L'entreprise EIFFAGE ENERGIE Centre Loire assure la maintenance du réseau 7 jours / 7 de 8h00 à 22h00 au 06.17.68.44.34.
- Attention aux tests pour le passage à la HD qui occasionnent des coupures (passage le 05 avril).

* Site Internet :

  - http://charbonsblancs09.chez.com. L'administrateur est Pierre PRAT.

* Animations de l'année 2015 :

  - Participation à l'organisation des « Virades de l'Espoir » (randonnées pédestres et VTT), fin septembre 2015 à la Canaudière au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».
  - Soirée « Beaujolais Nouveau » du 3ème jeudi de novembre 2015 qui a eu lieu dans le bar de la Salle Rabelais : Bilan financier excédentaire (84,89 €).

* Projet « VOISINS VIGILANTS » :

  - Eric VOISIN rappelle que le principe n'est pas de remplacer la Police mais d'être vigilant à ce qui se passe dans le quartier, la rue, autour de chez soi afin d'alerter via internet, ses voisins eux-mêmes adhérents et la police nationale si la mairie devenait « mairie Vigilante » et qu'un contrat de partenariat était signé entre la communauté, la mairie et le police.
  - Eric VOISIN rappelle le site internet « www.voisinsvigilants.org » et son fonctionnement. L'adhésion se fait très simplement sur le site et une demande est transmise aux référents de la communauté choisie qui valident l'adhérent.
  - Eric VOISIN informe que la communauté « VOISINS VIGILANTS » des Charbons Blancs est décomposé par rue pour en faciliter la gestion. Tout nouveau membre qui veut rejoindre le groupement doit être validé par le référent de la communauté, d'où la nécessité de composer de petits ensembles par rue ou tout le monde se connait…
  -
  - Elle est actuellement composée de 20 membres répartis en 4 communautés jumelées entre elles :
    - « CHARBONS BLANCS RONSARD » : 3 membres,
    - « CHARBONS BLANCS DORAT » : 5 membres,
    - « CHARBONS BLANCS MONTAIGNE » : 6 membres
    - « CHARBONS BLANCS BOETIE » : 6 membres.
  - L'action 2015 a été la mise en place de 6 panneaux « Voisins Vigilants » autour de notre quartier à des positions vues en concertation avec la mairie. Le financement de ceux-ci s'est fait grâce à une subvention exceptionnelle accordée par la mairie. Ils ont ensuite été rétrocédés à la mairie qui les a installés sur le domaine public la semaine précédant l'Assemblée Générale.
  - L'objectif de l'association des Charbon Blancs pour 2016 est toujours d'augmenter le nombre de membres au sein des communautés existantes et la création de nouvelles communautés dans de nouvelles rues.
  - Il est rappelé que les membres du bureau restent à la disposition de chacun pour toutes précisions complémentaires.

BILAN FINANCIER :

Remerciement à Monsieur LITIERE pour son travail de trésorier et l'importance de son engagement. A la lecture du bilan financier, la manifestation organisée ainsi que les intérêts bancaires ne couvrent pas la totalité des frais de fonctionnement de l'association (-40,34 €). Le poste le plus important des dépenses est l'assurance.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL :

Proposition du nouveau budget de fonctionnement soumis et accepté à l'unanimité par l'assemblée.

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASCPCB :

Les membres sortants, Messieurs JP. TONNIEAU, M. LITIERE, JP. GUILLOT et P. PRAT se représentent. Ils sont réélus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

Président	J-P. TONNIEAU	3 rue Rémy Belleau
Trésorier	M. LITIERE	5 rue Neuve – 45380 CHAINGY
Secrétaire	J-P. GUILLOT	4 boulevard Pierre de Ronsard
Membre	P. PRAT	13 rue Jean Dorat

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASCPHO :

Les membres sortants, Messieurs P. MOREAU et C. PAUL se représentent. Suite à l'appel de candidature, il n'y a pas de volontaire pour compléter le bureau. Les membres restants sont réélus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

Président	P. MOREAU	12 rue Michel E de Montaigne
Secrétaire	C. PAUL	13 rue Joachim du Bellay
Trésorier		

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASCPM :

Les membres sortants, Monsieur P. VOIDEY et Madame I. MARCHAND. P. VOIDEY fait part de sa volonté de ne pas se représenter. Suite à l'appel de candidature Madame M BOSSE se propose pour remplacer P. VOIDEY. Les membres sont élus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

Président	M. BOSSE	2 rue Malherbe
Secrétaire	I. MARCHAND	18 rue Descartes
Trésorier		

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASCPCC et de L'ASCPHC :

Les membres sortants, Monsieur E. VOISIN et Madame E. GUILLOU se représentent. Suite à l'appel de candidature Il n'y a pas de volontaire pour compléter le bureau. Les membres sont réélus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016

Président	E. VOISIN	17 rue de la Boétie
Secrétaire	E. GUILLOU	26 rue Michel E. de Montaigne
Trésorier		

ADHESION A L'ASCPLCB :

L'assemblée vote à l'unanimité pour reconduire l'adhésion des associations syndicales à l'ASCPLCB qui gère les associations des Charbons Blancs. Les Présidents de chaque association syndicale sont membres d'office selon les statuts de l'ASCPLCB. Messieurs E. VOISIN, JP. GUILLOT, M. LITIERE, sont reconduit dans leurs fonctions :

Président	E. VOISIN	17 rue La Boétie
Vice-Président	J-P. TONNIEAU	3 rue Rémy Belleau
Vice-Président	P. MOREAU	12 rue Michel E de Montaigne
Vice-Président	M. BOSSE	2 rue Malherbe
Trésorier	M. LITIERE	5 rue Neuve – 45380 CHAINGY
Secrétaire	J-P. GUILLOT	4 boulevard Pierre de Ronsard

CALENDRIER DES REUNIONS DU BUREAU.

Rappel !!! Le bureau se réunit une fois par mois sauf pendant les vacances estivales. Ces réunions se déroulent au chalet des associations à partir de 20h30. Elles sont ouvertes à l'ensemble des co-propriétaires.

Le calendrier des réunions 2016 est le suivant :

* Mercredi 24 février ;
* Mercredi 16 mars ;
* Mercredi 20 avril ;
* Mercredi 11 mai ;
* Mercredi 15 juin ;
* Mercredi 14 septembre ;
* Mercredi 12 octobre ;
* Vendredi 18 novembre (au bar de la salle Rabelais en raison du « Beaujolais Nouveau ») ;
* Mercredi 14 décembre ;

Projet d'animations pour 2016 :

Programme des animations prévues :

- Participation à l'organisation des Virades de l'espoir (tracé et balisage des parcours des randonnées pédestres et VTT) le dimanche 25 septembre 2016, à la Canaudière.
- Soirée « Beaujolais Nouveau » le vendredi 18 novembre 2015, bar de la salle François Rabelais. Attention !!! Changement de jour à la demande de plusieurs copropriétaires, pour pouvoir y participer, compte-tenu des nombreuses manifestations organisées le jeudi soir.

QUESTIONS DIVERSES :

Entretien des venelles, les venelles reliant la rue du chemin de la Messe et la place François Villon ont été oubliées, ainsi que la venelle entre le 12 de la rue Montaigne et la rue de la Boétie (ajout de calcaire). Observation déjà formulée lors de l'Assemblée Générale de janvier 2015…

Les ralentisseurs qui ont été retirés, n'étaient plus règlementaires. Ils seront remplacés par des éléments en une seule pièce, dito ceux installés sur Ingré.

Vitesse excessive rue Montaigne qui sert de liaison entre la route du Mans et Ingré :

- Il est proposé de créer des places de stationnement sur la chaussée en chicane pour faire ralentir les véhicules et cela permettra d'éviter le stationnement de véhicule sur les trottoirs. Cette demande avait déjà été formulée par le passé. La mairie fera une proposition d'aménagement. Un copropriétaire de la rue de la Boétie demande à ce que soit également étudié l'aménagement de la rue de la Boétie qui risque alors de servir de nouvel itinéraire sans contrainte de limitation de vitesse…
- Demande de changement du sens du « stop » situé au carrefour avec la rue Joachim du Bellay. La mairie étudiera la demande.

Arbres rue du Chemin de la Messe : La mairie informe qu'une réunion publique sera programmée après les vacances de février pour évoquer l'abattage des arbres et leur remplacement par une autre essence végétale générant moins de nuisances…

Un copropriétaire informe de la présence de 3 nids de chenilles processionnaires dans 3 sapins situés dans l'espace vert entre la piste cyclable parallèle à la rue de la Boétie et les bassins de rétentions. La mairie prend note. Monsieur le Maire rappelle que l'abattage est nécessaire et obligatoire, y compris lorsque cela arrive chez un particulier.

Pour les nids de Frelons asiatiques, il faut avertir la Mairie. Mais c'est au propriétaire des lieux de prendre contact avec une société agréée pour la destruction à sa charge.

Square de la Pléiade : Un point d'eau est demandé pour permettre aux mamans de laver les mains des enfants en cas de besoins… et un sanitaire pour les petits.

Il est rappelé à tous de tailler ses haies. Leur hauteur ne doit pas dépasser 2m.

Il est rappelé que les poubelles ne doivent pas rester sur le domaine public.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et invite l'assemblée à partager la galette avec le verre de l'amitié.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en la volonté du bureau de servir l'intérêt de l'ensemble des copropriétaires.

Le Président / M. VOISIN

Certifiée conforme et véritable.